

besoins comparativement à ceux de pays extérieurs; il faut aussi la science de l'agriculture bien organisée et non pas dégarnie; il faut l'aider à fond dans tous ses efforts constants vers une production accrue; et surtout, il faut du bon sens,—un bon sens pratique appuyé sur l'examen des éléments, des faits et de la statistique du présent. A qui fera-t-on croire que le bon sens a joué, dans l'affaire du rationnement d'un produit domestique tel que le beurre, d'autant plus nécessaire à la masse de notre population que nous vivons sous un climat rigoureux—il l'est particulièrement ces mois-ci,—alors que le pays a le plus besoin d'aliments dits 'protecteurs' tels que le beurre, les œufs, les légumes verts, les fruits crus, les huiles? Or le Canadien s'en voit privé, plus que jamais, tant par suite d'ordonnances inconsidérées que par conséquence des difficultés de production, d'importation et de l'état des marchés. Va pour le thé, le café, voire le sucre à la rigueur; ce sont tous produits d'importation. Pour ce qui est du beurre, jamais il n'y en a eu ici tant besoin et jamais les gens n'ont pu si peu s'en procurer. Cinq onces par semaine, environ, contre quarante onces d'alcool...

A titre d'ancien médecin de Bonaventure, permettez-moi d'attirer votre attention sur le quatrième Congrès Coopératif tenu au Séminaire de Gaspé, le 27 octobre dernier. Les meilleurs éléments de la Gaspésie s'étaient réunis sous la direction éclairée de Son Excellence Mgr F. X. Ross, évêque de Gaspé. L'apôtre infatigable du mouvement social voulait témoigner aux coopérateurs gaspésiens son appréciation pour l'œuvre qu'ils poursuivent: le progrès social, moral et matériel de la Gaspésie.

Le quatrième congrès coopératif gaspésien marque un nouveau pas dans le chemin du progrès, de la compréhension mutuelle, de l'union de tous les coopérateurs de la Gaspésie; il fut pour tous une source d'espérance et d'idées nouvelles, en même temps qu'une manifestation de la puissance que représente déjà le mouvement coopératif gaspésien.

Lorsqu'ils restent fidèles à la doctrine coopérative et déploient de l'initiative, les coopérateurs sont certains de contribuer à l'élaboration d'un ordre non seulement nouveau, mais meilleur.

Les pêcheurs et les navigateurs de la Gaspésie, du Bas St-Laurent et de la Côte Nord ne sont pas satisfaits de la manière dont les trois ministères de la Défense nationale sont dirigés et administrés. Aussi lors de l'élection de Charlevoix-Saguenay les électeurs n'ont pas voulu se prononcer en faveur de la politique des ministères de la Défense nationale.

L'honorable ministre de la Justice, lors d'un banquet au Club Lapointe-Drouin, a déclaré que les navires coulés dans le fleuve St-Laurent ne se chiffraient qu'à 10 ou 15 et que des mesures étaient prises pour remédier à la situation. J'ai exercé ma profession pendant 18 ans au centre de la Gaspésie et en face des dangers qui menacent cette région. Je

remercie M. Sasseville Roy, le député fédéral de Gaspé, qui n'a cessé d'insister pour obtenir l'application d'une politique de défense rationnelle et efficace dans la région du Bas St-Laurent.

Pourquoi la route défensive de la Gaspésie, dont on parle depuis deux ans, n'est-elle pas commencée? Non seulement les hommes politiques en parlent, mais le 22 octobre dernier, M. Louis-Philippe Roy, un des rédacteurs de *l'Action Catholique*, écrivait au sujet de la protection du St-Laurent:

Il ne fait plus de doute que les incroyables sont maintenant convaincus; mais toute la population du pays, et plus particulièrement celle du Québec, se demande si notre fleuve est suffisamment protégé contre les submersibles de l'Axe.

C'est à la suite d'une autre déclaration du ministre de la Marine que bien des gens se sont posé la question suivante: Les convois sont-ils aussi bien protégés sur le Saint-Laurent et dans le golfe, que sur l'Atlantique?

L'honorable MacDonald révélait récemment que nous avons maintenant près de 500 navires de guerre et que nos unités assumaient près du tiers des convois sur l'océan.

Voilà de quoi nous rendre fiers.

Nous devons éprouver un légitime orgueil en voyant la longueur du chemin parcouru depuis 1939, l'ampleur des progrès réalisés. Mais ne devrions-nous pas être les premiers à profiter du prodigieux développement de notre marine? Le premier devoir d'un pays n'est-il pas envers lui-même, comme le rappelait aux Communes, l'honorable M. Saint-Laurent? Nous voulons bien que nos navires protègent beaucoup de convois sur l'Atlantique; mais nous voudrions qu'ils protégeassent convenablement ces convois dès la Pointe-au-Père.

Encore une fois, nous ne réclamons pas une protection exclusive, une mobilisation de tous nos navires dans nos eaux. Nous demandons que les sous-marins ennemis soient chassés du fleuve d'abord. Nous suggérons que d'autres mesures soient prises pour empêcher les submersibles de se ballader au vu et au su des riverains, même s'ils ne sont pas aussi nombreux que l'imagination populaire les aperçoit.

Notre confrère québécois de langue anglaise a écrit à ce sujet des propos que nous partageons. Son attitude prouve que tout comme nous, il songe aux intérêts canadiens, à la défense du Canada d'abord. Et c'est tout à fait normal.

Quand il s'agit de déterminer si le pays est mieux défendu en Europe où se trouve l'ennemi, que chez nous dont l'ennemi se tient éloigné, on peut discuter longtemps. Mais quand il s'agit de repousser l'ennemi qui envahit la place, en l'occurrence le Saint-Laurent, il n'y a plus de discussion possible. Le premier devoir de notre Marine est de nous débarrasser des sous-marins nazis dans toute la mesure du possible.

En terminant, permettez-moi de citer quelques paroles prononcées par feu l'honorable sénateur Dandurand, le 18 juin 1936. Elles expriment mes sentiments, mes vœux et mon espoir à l'égard de notre jeunesse:

Je dirai aux jeunes Canadiens français, non contents de leur sort, dans le domaine économique surtout, qu'ils peuvent, grâce à une éducation supérieure, à une plus haute culture de